

CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENJEU DE SANTE PUBLIQUE AU XXIème SIECLE

**Promouvoir l'aménagement des structures sanitaires et
médico-sociales en prenant en compte le
réchauffement climatique**

22 octobre 2015



■ Etat des lieux-situations

Depuis 2009

- Pas de réflexion régionale sur l'adaptation des établissements aux changements climatiques
- Initier une réflexion collective en partenariat avec toutes les institutions concernées pour améliorer le confort d'été des résidents des établissements accueillant des personnes âgées.
- Dépasser les mesures d'urgences prises depuis 2004 et de mener un travail d'anticipation
- GT : ARS, ADEME, représentants ETS et EHPAD, Conseils départementaux...

■ Les difficultés/problèmes rencontrés

- Absence d'accompagnement des gestionnaires d'établissements dans leurs projets face aux maitres d'œuvres, qu'il s'agisse d'une rénovation, d'un changement d'énergie ou d'une construction neuve.
- Morcellement des statuts des établissements
 - Rattachés à un établissement de santé
 - Structures associatives
 - Dépendants du conseil départemental
 - Statut privé
- Financements de l'ADEME réservés aux « guichets uniques » et « groupements »
- Besoins spécifiques des établissements de santé et EHPAD
- Mobilisation très variable des conseils départementaux
- Opérateurs porteurs de projets peu nombreux et peu enclins à investir le champ des ETS et EHPAD



■ Les points forts

- Diagnostic partagé et volonté du GT d'apporter des solutions
- Dispositifs d'accompagnement existants éprouvés (**Conseil en énergie partagé**) au bénéfice des collectivités, entreprises...
- Crédits disponibles à mobiliser (Conseil régional / ADEME)
- Travail régional sur l'adaptation du conseil en énergie partagé adapté aux ETS et EHPAD : contenu et modalités de l'appui
- Action prioritaire du PRSE 2 en Bourgogne



■ PROPOSITIONS

- Recentrer et tester l'action sur un petit nombre d'établissements volontaires au lieu de pré diagnostics à grande échelle
- Mieux cadrer les aspects juridiques de l'action (marché public, mise en concurrence, AMI...)
- Identifier des porteurs d'actions, relais auprès des établissements (fédérations, syndicats d'électrification...).
- Mieux communiquer localement sur les conséquences et la lutte contre le changement climatique dans le domaine de la santé
- ...etc ...



Merci de votre attention